Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_214-DE

Délibération n° 2026.214

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 6 Juillet 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Six Juillet Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Stéphane BARBE – BERTHELOT Sylvaine – Frédéric BOUFFORT – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Angélique ROYER – Florian SALMON – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 30 juin 2026

Date d'Affichage : 7 juillet 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Anne BANNIER est représentée par Frédéric BOUFFORT, son suppléant
Stéphane IDLAS est représenté par Sylvaine BERTHELOT, sa suppléante
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante
Henri-Claude GAUTIER est représenté par Angélique ROYER, sa suppléante

Aldwin SOLLIER a donné pouvoir à Wilfrid GODEUX

Étaient excusés :
Stéphane IDLAS – *Vice-président délégué*
Anne BANNIER – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Henri-Claude GAUTIER – Mattéo GENAR – Laurent LEGENDRE – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Aldwin SOLLIER – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Rosi BORDET est désignée secrétaire de séance

2026.214 - Équipements et politique culturelle – Conservatoire de musique – Conventions de partenariat 2026 avec le Département d'Ille-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_214-DE

Fougères Agglomération **2026.214**

2026.214 - Équipements et politique culturelle – Conservatoire de musique – Conventions de partenariat 2026 avec le Département d'Ille-et-Vilaine

Le Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal René Guizien et l'École de Musique de Louvigné-du-Désert sont identifiés par le Département comme des acteurs d'intérêt dans la mise en œuvre du Plan Musiques en Ille-et-Vilaine.

À ce titre, sur la base d'actions et d'objectifs partagés en faveur de l'égalité d'accès au plus grand nombre aux pratiques musicales, le Département accompagne financièrement les deux équipements comme suit au titre de l'année 2026 :

- Aide au fonctionnement de l'École de musique : 3 818 € (3 818 € en 2025 – 11 455 € en 2024 - 12 782 € en 2023) ;

- Aide aux postes de musiciens intervenants : 62 048 € (montant identique depuis 2015).

À noter : le Département n'attribue plus d'aide au fonctionnement du Conservatoire depuis 2025 (60 476 € en 2024, 105 769 € en 2015).

Les projets de convention sont joints en annexe.

Vu l'avis favorable de la commission « Équipements et politique culturelle » en date du 16 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat 2026 entre le Département d'Ille-et-Vilaine et Fougères Agglomération pour le Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal René Guizien ;
- **D'APPROUVER** la convention de partenariat 2026 entre le Département d'Ille-et-Vilaine et Fougères Agglomération pour l'École de musique de Louvigné-du-Désert
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 06/07/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET